

## Travaux d'aménagements des abords et des accès à l'île de Kerner

**Afin de faciliter l'accueil du public sur l'île de Kerner à Riantec, Lorient Agglomération lance des travaux d'aménagement à partir du 27 janvier prochain.**

Du fait de sa situation au cœur de la Petite Mer de Gâvres, l'île de Kerner constitue, à l'échelle du territoire, un lieu exceptionnel pour la promenade, la contemplation du paysage, la pêche à pied et l'initiation à l'environnement littoral.

Grâce à la démarche conjuguée de Lorient Agglomération, de la commune de Riantec et du Conservatoire du Littoral, ainsi qu'à l'engagement de l'État, diverses actions de

protection, restauration et mise en valeur de son milieu naturel ont été menées à bien depuis 1990. Elles ont permis l'acquisition progressive des terrains, la suppression des habitations légères implantées illégalement, la résorption du stationnement sauvage avec l'aménagement d'une aire naturelle de stationnement intégrée au paysage dans la partie Ouest de l'île, l'amélioration des chaussées et des cheminements mais aussi la création de la Maison de l'île de Kerner, équipement muséographique de Lorient Agglomération servant de base à des activités de découverte du littoral.

L'île de Kerner est intégrée dans un site Natura 2000 (Zones spéciales de conservation « Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées) qui est doté d'un document d'objectifs et d'un opérateur local, le Syndicat mixte du Grand Site Gâvres-Quiberon. Elle fait également l'objet de mesures de protection fortes au titre du code de l'urbanisme, notamment au travers des dispositions du Plan local d'urbanisme (PLU) en cours de révision, applicables aux espaces remarquables du littoral, de la bande des 100 mètres et des espaces proches du rivage.

Pour renforcer encore l'accessibilité du site et le fonctionnement des services publics (services publics et secours) tout en préservant l'état du milieu naturel, Lorient Agglomération lance de nouveaux travaux d'aménagement des abords de l'île. Ils vont concerner dans un premier la réfection en béton de deux sections de chaussées dégradées (la digue et le chemin de Kerner). En 2021, il permettront la réalisation d'un stationnement dédié aux personnes à mobilité réduite ainsi que la création d'une aire de retournement pour les cars la plus économe possible en espace de manière à réduire au strict minimum l'artificialisation du milieu.

La première phase de ces travaux d'un montant total de plus de 140 000 euros sera assurée par l'entreprise Colas et la société Atlantic Paysages. Elle se déroulera du lundi 27 janvier au vendredi 21 février. L'accès à l'île de Kerner sera interdit aux voitures et aux piétons jusqu'à la mi-mars compte-tenu du temps de séchage des bétons. Toutefois, en raison des grandes marées, un dispositif spécial sera mis en place pour permettre aux piétons de traverser la zone de chantier les 10,11 et 12 février.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-lorient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-lorient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

